



# Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°10  
Réunion du 3 novembre 2023

**Animateur :** M. SABANI (CD)  
**Présent(e)s :** Mme LOMON - M. FOFANA

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

## GUIDE DU CLUB

🔍 Recherche

## GUIDE DU CLUB

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »  
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023 :**

<b>AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS</b>	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
<b>Engagements</b>	
<b>Engagement Football Educatif :</b>	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
<b>Engagement Libre - Futsal :</b>	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
<b>AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES</b>	
<b>Clubs débiteurs</b>	
● 1 <sup>er</sup> Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 <sup>ème</sup> Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 <sup>ème</sup> Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
<b>Modification de match</b>	
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	/
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	100,00 €
● Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le <u>VENDREDI de 14h00 à 16h00</u> sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
<b>Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)</b>	
● Retard de transmission de FMI	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après <u>mardi 12h00</u>	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 <sup>er</sup> demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13)	/
● Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	/
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 <sup>er</sup> rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 <sup>ème</sup> rencontre	100,00 €
<b>Licences / Qualification</b>	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
● Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

<b>Terrains</b>	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
<b>Suspension de terrain (gymnase) ferme</b>	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
<b>FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE</b>	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
<b>Présence club</b>	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
<b>Forfaits</b>	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, <u>avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)</u>	/
● 1 <sup>er</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 <sup>ème</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 <sup>ème</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
<b>Forfait</b>	
<b>Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)</b>	
● Phase Elimatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
<b>DISCIPLINES</b>	
<b>Ouverture du dossier disciplinaire</b>	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

### AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
● 1* demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
● Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 <sup>ère</sup> demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
● Joueur non licencié	100,00 €
● Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

### AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
<b>Absence de rapports</b>	5,00 €
● Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

### AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
<b>Absence de rapports</b>	
● Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

### INDEMNITÉS

#### 1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> km, de :	0,95 €

#### À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
● Pour les matchs de U16	26,50 €
● Pour les matchs de U14	21,50 €

#### 2. Arbitres officiant en Futsal :

● Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
● À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

#### 3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
● Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> km, de :	0,95 €

*La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)*

#### À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

● Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
● Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €

#### 4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

● Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

#### 5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

##### À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

● Contrôle des terrains	50,00 €
● Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
● Contrôle du gymnase	40,00 €
● Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

## PENALITES POUR RAISONS FINANCIERES SUIVANT L'ARTICLE 3.8 DU R.S.G DU DISTRICT 92

### CI-DESSOUS LES CLUBS PÉNALISÉS POUR RAISONS FINANCIERES AU 03/11/2023

« 3.8 – En cas de non-paiement des sommes dues à l'échéance fixée, le Comité Directeur du District demande à la Commission Centrale des Compétitions Départementales de prendre les sanctions prévues aux alinéas 3.8.1 et 3.8.3.

Pour cela, le Comité Directeur fixe, à chaque relevé, la date butoir à laquelle le club en infraction sera pénalisé.

3.8.1 – La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de championnat disputées après expiration du délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

La régularisation de la situation financière du club est considérée comme effective :

➤ pour un règlement par chèque : à la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi) ou de dépôt au District

➤ pour un règlement en espèces : à la date du reçu délivré par le District

➤ pour un règlement par virement : à la date d'émission du virement

Et sous réserve du règlement de la totalité de la somme due et de son encaissement.

Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes séniors (masculines ou féminines, libre, Futsal) et séniors-vétérans du club débiteur évoluant dans un championnat de District. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de points est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagée en compétitions officielles.

La Commission Centrale des Compétitions Départementales appliquera et se chargera d'acter le nombre de pénalité qui sont infligés aux équipes du club concerné.

Pour les clubs qui se seraient acquittés de la somme due dans le délai prévu à l'alinéa 3.7 du présent article mais dont le règlement n'est finalement pas effectif (notamment en cas de provision insuffisante) la sanction sportive, prononcée par la Commission Centrale des Compétitions Départementales, leur sera appliquée avec effet rétroactif.

3.8.3 – La demande de radiation du club à la Ligue de Paris Ile-de-France. »

### RELEVÉ DISTRICT

N°club	Nom club	Nom abrégé	Compétition	N° match	n°équipe recevante	Equipe recevante(nom)	n°équipe visiteuse	Equipe visiteuse(nom)	Date de match
531338	Paris Antilles Foot	ANC D4	ANCIENS D4	25923220	1	As Ararat Issy	1	Paris Antilles Foot	15/10/2023

## II. FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

### • CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

#### U13F Poule B

14/10/2023 – n° 27360767 Malakoff Usm 1 / Racing Club France 1

14/10/2023 – n°27360769 Suresnes J.S. 1 / Asnieres Fc 1

#### U11F Poule A

14/10/2023 – n°27360853 Chaville Fc 1 / Boulogne Bil. Ac 1

## II. COUPES

La commission vous informe que vous pouvez retrouver ci-dessous les tours de coupes :

### 1<sup>ER</sup> TOUR

- **U14 : le 18 novembre 2023**
- **U16, U18, SENIORS, ANCIENS : le 3 décembre 2023**

1er TOURS									
1er TOUR									
HDS U14					Exempts U14				
18/11/2023	Csm Clamart Foot	2	Meudon As	3	Aca	1	Jeunes Antony	1	
18/11/2023	Bagneux Com	3	Malakoff Usm	2	Acbb	2	Jsc Nanterre	1	
18/11/2023	Suresnes Js	3	Issy Les Mlx Fc	3	Acbb	3	Levallois Sc	1	
18/11/2023	Jsc Nanterre	2	Vanves Stade	2	Antony Foot Evolution	1	Malakoff Usm	1	
18/11/2023	Chaville Fc	2	Nanterre Es	3	Antony Foot Evolution	2	Meudon As	2	
18/11/2023	Gennevilliers Csm	2	Stade Français	2	As Ararat Issy	1	Metro Trans. Us	1	
18/11/2023	Ville d'Avray Us	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	As Ararat Issy	2	Montrouge Fc 92	2	
18/11/2023	Levallois Sc	2	Fontenay aux Roses	2	Asnieres Fc	1	Montrouge Fc 92	3	
18/11/2023	Cheminots Ouest As	2	Neuilly Olympique	2	Asnieres Fc	2	Nanterre Es	2	
18/11/2023	Courbevoie Sports	2	St Cloud Fc	2	Bagneux Com	2	Neuilly Olympique	1	
18/11/2023	Garenne Colombes Af	3	Puteaux Csm	2	Chatillonnais Scm	1	Plessis Robinson Fc	1	
					Chaville Fc	1	Plessis Robinson Fc	2	
					Cheminots Ouest As	1	Puteaux Csm	1	
					Clichy S/Seine Us	2	Racing Cff	3	
					Clichy S/Seine Us	3	Rueil Malmaison Fc	2	
					Colombes Lso	1	Rueil Malmaison Fc	3	
					Colombienne Foot Es	1	Sceaux Fc	1	
					Colombienne Foot Es	2	Sevres Fc	1	
					Courbevoie Sports	1	Sevres Fc	2	
					Csm Clamart Foot	1	Stade Français	1	
					FC Bourg la Reine	1	St Cloud Fc	1	
					Fontenay aux Roses	1	Suresnes Js	1	
					Garches Vaucresson	1	Vanves Stade	1	
					Garenne Colombes Af	2	Ville d'Avray Us	1	
					Gennevilliers Csm	1	Villeneuve Garenne	1	
					Issy Les Mlx Fc	2	Villeneuve Garenne	2	
							Voltaire Chat. M. Ss	1	

1er TOUR									
HDS U16					Exempts U16				
03/12/2023	Cheminots Ouest As	2	Colombes Lso	1	Antony Foot Evolution	2	Montrouge Fc 92	3	
03/12/2023	Villeneuve la Garenne	2	Voltaire chat. M. Ss	2	Asnieres Fc	1	Jsc Nanterre	1	
03/12/2023	Ville d'Avray Us	1	Suresnes Js	3	Bagneux Com	1	Nanterre Es	3	
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	3	Neuilly Olympique	1	
03/12/2023	Clichy S/Seine Us	3	Colombienne Foot Es	2	Chaville Fc	1	Plessis Robinson Fc	1	
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Neuilly Olympique	2	Cheminots Ouest As	1	Puteaux Csm	1	
03/12/2023	Antony Foot Evolution	3	Bagneux Com	2	Clichy S/Seine Us	2	Racing Cff	3	
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Boulogne Bil. Ac	4	Colombienne Foot Es	1	Rueil Malmaison Fc	2	
03/12/2023	Chatillonnais Scm	1	Chaville Fc	2	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	1	
03/12/2023	Fontenay Aux Roses	1	Garenne Colombes Af	2	Csm Clamart Foot	1	Stade Français	1	
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Issy les Mlx fc	4	Garenne Colombes Af	1	St Cloud Fc	1	
03/12/2023	Jeunes D'Antony Ass	1	Jsc Nanterre	2	Issy les Mlx fc	3	Suresnes Js	2	
03/12/2023	Levallois Sc	2	Nanterre Es	4	Levallois Sc	1	Vanves Stade	1	
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	St Cloud Fc	2	Malakoff Usm	1	Villeneuve la Garenne	1	
03/12/2023	Stade Français	2	Puteaux Csm	2	Meudon As	2	Voltaire chat. M. Ss	1	
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Vanves Stade	2					
03/12/2023	Garches Vauresson	1	Courbevoie Sports	2					
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	3	Sevres Fc 92	2					
03/12/2023	Montrouge Fc 92	4	Meudon As	3					

1er TOUR									
HDS U18					Exempts U18				
03/12/2023	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	1	Antony Foot Evolution	2	Nanterre Es	2	
03/12/2023	Csm Clamart Foot	1	Boulogne Bil. Ac	2	Asnieres Fc	1	Neuilly Olympique	1	
03/12/2023	Chaville Fc	1	Issy Les Mx Fc	2	Chatillonnais Scm	1	Plessis Robinson Fc	1	
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Colombienne Foot Es	2	Clichy S/Seine Us	1	Rueil Malmaison Fc	1	
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Courbevoie Sports	2	Colombienne Foot Es	1	Sevres Fc 92	1	
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Cheminots Ouest L As	1	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	2	
03/12/2023	Levallois Sc	1	Issy Les Mx Fc	3	Fc Bourg La Reine	1	Stade Français	2	
03/12/2023	Metro Trans. Us	1	Malakoff Usm	1	Garenne Colombes Af	2	St Cloud Fc	1	
03/12/2023	Montrouge F.C. 92	3	Meudon A.S.	3	Gennevilliers Csm	1	Vanves Stade	1	
03/12/2023	Nanterre Es	3	Puteaux Csm	1					
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	Rueil Malmaison Fc	2					
03/12/2023	Stade Francais	1	Voltaire Chat. M. Ss	1					
03/12/2023	Suresnes J.S.	2	Ville D'Avray Us	1					
03/12/2023	Villeneuve La Garen	1	Vanves Stade	2					

1er TOUR									
HDS SENIORS					Exempts SENIORS				
03/12/2023	As Ararat Issy	3	Antony Foot Evolutio	1	Antony Foot Evolutio	2	Les Petits Pains	1	
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	2	Malakoff Usm	1	
03/12/2023	Chaville Fc	2	Fontenay Aux Roses	1	Asnieres Fc	1	Meudon As	1	
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	2	Montrouge Fc 92	2	
03/12/2023	Ef Jean Mendez	1	Csm Clamart Foot	2	Chatillonnais Scm	1	Nanterre Ajsc	1	
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Cheminots Ouest L As	2	Chaville Fc	1	Nanterre Es	2	
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Meudon A.S.	2	Cheminots Ouest As	1	Neuilly O.	1	
03/12/2023	Garenne Colombes Af	2	Neuilly O.	2	Clichy S/Seine Us	1	Plessis Robinson Fc	2	
03/12/2023	Issy Les Mx Fc	3	Colombienne Foot Es	3	Colombes Lso	1	Racing Club France	2	
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	2	Colombes Lso	2	Courbevoie Sports	2	Sevres Fc 92	1	
03/12/2023	Nanterre Ajsc	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	Csm Clamart Foot	1	St Cloud Fc	2	
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Enft De Gennevillier	1	Fontenay Aux roses	2	Suresnes Js	2	
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	2	Les Petits Pains	2	Gennevilliers Csm	2	Vanves Stade	1	
03/12/2023	Sevres F.C. 92	2	Villeneuve La Garen	2	Issy Les Mx Fc	2	Ville D'Avray Us	1	
03/12/2023	St Cloud Fc	3	Puteaux Csm	2	Jeunes Antony Ass	1	Voltaire Chat. M. Ss	1	
03/12/2023	Suresnes J.S.	3	Vanves Stade	2					
03/12/2023	Ville D'Avray Us	2	Vlg Foot 92	1					

1er TOUR									
HDS ANCIENS					Exempts ANCIENS				
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Rueil Abeille	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Cheminots Ouest L As	1	
03/12/2023	Antony Foot Evolutio	2	Boulogne Bil. Ac	1	Boulogne Bil. Ac	2	Nanterre Ajsc	3	
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Fc Meudon	1	Issy Les Mx Fc	1	Courbevoie Sports	1	
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Portugais En France	1	Vanves Stade	2	Csm Clamart Foot	3	
03/12/2023	Cheminots Ouest L As	2	Bagneux Com	1	Chatillonnais Scm	1	F.U. 92	1	
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Villeneuve La Garen	2	Fc Bourg La Reine	1	Fc Meudon	2	
03/12/2023	Courbevoie Sports	2	Suresnes J.S.	2	Fontenay Aux Roses	2	Metro Paris Sud Us	1	
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	2	Montrouge Gs	2					
03/12/2023	Garches Vaucr	2	Paris Antilles Foot	1					
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Neuilly O.	1					
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	1	Fontenay Aux Roses	1					
03/12/2023	Nanterre Es	2	Sevres Foot Co	1					
03/12/2023	Neuilly O.	2	Personnel Asnieres	1					
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	1	Nanterre Ajsc	2					
03/12/2023	Sevres F.C. 92	1	Sanofi	1					
03/12/2023	St Cloud Fc	1	Antony Foot Evolutio	1					
03/12/2023	Stade Francais	1	C.V.F.	1					
03/12/2023	Vanves Stade	1	Issy Les Mx Fc	2					

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.